

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3877- MARDI 24 NOVEMBRE 2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jeanine Mabunda conserve son marteau

Le Conseil d'État, statuant le 23 novembre, dans l'affaire opposant le bureau de l'Assemblée nationale au député national Albert Fabrice Puela, vient de déclarer irrecevable la requête introduite par l'élu de Boma, dans le Kongo central dans laquelle il a sollicité la démission du bureau de l'Assemblée nationale. Alors que des voix se sont élevées pour condamner cette action du député, dans une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, le député Puela lui-même dit prendre acte de la décision rendue par le juge du Conseil d'Etat. Notant que le bureau Mabunda reste réputé démissionnaire, il dit espérer que le bureau de l'Assemblée nationale ne va plus se permettre n'importe quoi et va demeurer dans le respect du règlement intérieur.

Page 3



La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda

KASAÏ CENTRAL

Caritas exécute le projet Aide d'urgence multisectorielle



Ce projet, d'une durée de vingt et un mois, soit de juin 2020 à février 2022, cible les déplacés internes, retournés forcés de l'Angola et la population hôte du Kasai central. Il est mis en œuvre par la Caritas-Développement Luiza au Kasai central, sous l'accompagnement technique et financier de la Caritas Congo,

Des intrants remis aux bénéficiaires du projet. Le projet est exécuté dans trois zones de santé de Luiza, Tshibala et Yangala. Il cible, au total, trois mille trois cent cinquante ménages bénéficiaires, dont mille huit cents dans son volet sécurité alimentaire et mille cinq cent cinquante autres qui recevront des articles ménagers essentiels.

Page 3

RDC

Les consultations présidentielles prennent fin ce mardi

Selon la presse présidentielle, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, clôture ses consultations ce 24 novembre. A en croire la même source, le président de la République va, par ailleurs, se donner un temps raisonnable pour compiler différentes suggestions qui lui ont été faites avant de prendre des décisions. Ces consultations débutées le 2 novembre, rappelle-t-on, ont duré trois semaines. Pendant ce temps, le chef de l'Etat a reçu les représentants de la majorité de couches sociales et politiques du pays. Félix-Tshisekedi a reçu, lors de ces consultations, des personnalités politiques les plus marquantes aux enfants de la rue communément appelés « Shégué ». Un bémol, le Front commun pour le Congo n'a pas officiellement permis à



Le président Félix-Tshisekedi

ses membres de prendre part à ces consultations. Toutefois, les gouverneurs et vice-gouverneurs, les présidents des Assemblées provinciales, etc. membres de cette plateforme, avaient reçu l'aval de leur « autorité morale » par un communiqué signé par le coordonnateur de ce regrou-

pement. Le président de la République, rappelle-t-on, avait promis, dans son discours annonçant ces consultations, de revenir vers le peuple congolais, à la fin de celles-ci, pour lui annoncer sa décision, qui n'exclurait « aucun cas de figure »

CÉLÉBRATION

Hommage à Mwimba Texas

En collaboration avec l'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba Texas et le catch club Inter Africa organisent le 28 novembre à partir de 12 heures, au terrain Mata-di-Mayo, dans la commune de Mont-Ngafula, une cérémonie

d'hommage à l'icône de catch et de la lutte pour les droits des albinos, pour clôturer le deuil tenu à l'occasion du décès de ce grand champion. L'évènement intervient près de quarante jours après la mise en terre de cette icône.

Dans le programme de cette activité, le fils Mwimba prévoit de distribuer des kits scolaires aux enfants albinos et non albinos. Il y aura également le défilé de mode des albinos, des combats de boxe, de judo et de catch.

Page 4



RÉFORMES LÉGISLATIVES

Les juristes ont réfléchi sur les lois des 20 dernières années

Une journée scientifique, tenue le 20 novembre, au Fleuve Congo hôtel, a réuni la crème des acteurs juridiques de la République démocratique du Congo (RDC) pour faire le bilan des réformes des lois que le pays a connues dans les vingt dernières années.

Le Centre de recherches et d'études juridiques et matinales scientifiques a, par le biais de la revue scientifique Doc et Juris, organisé la première édition de la journée scientifique annuelle sur le thème « 20 ans de réforme des lois bilan et perspectives ». Un arsenal de panélistes avait été déployé devant l'assistance. Chacun a eu à plancher sur une catégorie précise des lois qui doivent subir des changements du fait de leur incapacité à s'adapter à l'évolution des choses ou suite à leur incompatibilité avec la Constitution. Prenant en premier la parole, le manager général de la revue, Me Hervé Bia Buetusiwa a peint un tableau chaotique de la situation juridique de la RDC qui, d'après lui, devrait subir des réformes profondes. Il a, par ailleurs, rappelé qu'il ne s'agit nullement de tout réformer mais de pousser aussi l'homme de droit à s'approprier lesdites réformes et de s'implémenter de l'évolution des matières rattachées à son domaine car, a-t-il renchéri, nombreux sont ceux qui exercent dans l'ignorance en usant des dispositions légales déjà proscrites.

José-Marie Tasoki Manzele, juge au Conseil d'Etat, a penché sur « la procédure pénale et ses lois : enjeux et réformes ». Il a énuméré un ensemble de lois qui ne cadrent pas avec la Constitution. Il a notamment cité les lois sur la police, les inspecteurs judiciaire et



Une vue des panélistes/Adiac

la Cour constitutionnelle, tout en s'interrogeant lui-même sur les prérogatives dévolues à cette institution qui n'a que le président de la République et le Premier ministre comme requérants. Pour lui, celle-ci est une institution politique. Par ailleurs, ce juriste est resté tranchant sur les réformes qui doivent intervenir sur ces lois.

A son tour, Bienvenu Wane Bamene a entretenu l'auditoire sur la lecture pénale de la loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant. Il a relevé quelques ambiguïtés dans cette dernière. « Cette loi entretient la confusion sur l'en-

fant fautif et l'enfant victime. Cette loi dépouille l'enfant de ses responsabilités pénales tout en insérant par ailleurs des responsabilités pénales », a-t-il déploré. Pour lui, les juristes doivent s'atteler sur cette question afin d'y apporter des réponses adéquates. Il a, enfin, invité les députés, les sénateurs et les membres de l'exécutif à recourir aux juristes avant d'initier des projets de lois ainsi que des propositions de lois. Ce dernier a estimé que l'arsenal juridique de la RDC souffre à cause du populisme dont font montre certains politiciens congolais qui initient des réformes sans

connaître le précédent juridique de la matière.

Le conseiller à la Cour d'appel et quatrième intervenant, Gaby Munganza Muyumba, a, après le mot d'ouverture du général manager de cette journée, fait le bilan des tribunaux des commerces en RDC. Dès l'entame de son allocution, l'ancien président du Tribunal de commerce de Matete a souligné qu'il est impossible de faire le bilan de ces instances dans le pays. Il a justifié cette affirmation par le fait que ces derniers n'ont pas beaucoup d'années d'existence. Et de dire que très souvent, le travail dévolu

à ces juridictions fait l'objet de l'intrusion des politiques et celle-ci met en difficulté les animateurs de ces tribunaux, avant d'ajouter que beaucoup de réformes amorcées dans le temps souffrent d'application du fait de la sélectivité des politiques.

Dieudonné Kaluba Dibwa, juge à la Cour constitutionnelle, a statué sur le bilan des référés généraux voire suspensifs. Pendant sa prise de parole, le célèbre avocat de la République lors du procès 100 jours a soulevé le fait que le lexique juridique congolais soit en partie la cause du problème en ce qu'il ne s'adapte pas à l'administration congolaise, avant de signifier que les référés n'ont pas encore donné un temps de recule pour permettre à ce que son bilan puisse être établi. En outre, il a fustigé cette tendance à vouloir tout réformer avant de préciser qu'il ne s'agit pas toujours des lois mais des individus. « Ce qu'on attend des juges, ce n'est pas une connaissance absolue du droit mais de l'honnêteté », a-t-il martelé. Il est noté que cette journée scientifique a connu la participation de plusieurs panélistes qui ont édifié les participants par la qualité de leurs interventions. Un accent particulier a été mis sur la posture des politiques (pouvoirs exécutif et législatif) à vouloir dicter au pouvoir judiciaire sa conduite.

Christopher Khonde

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jeanine Mabunda conserve son marteau

Le Conseil d'État, statuant dans l'affaire opposant le bureau de l'Assemblée nationale au député national Albert Fabrice Puela, vient de déclarer irrecevable la requête de cet élu.

Le député national Albert Fabrice Puela vient d'être débouté par le Conseil d'État, au cours de son audience du 23 novembre. Sa requête sollicitant la démission du bureau de l'Assemblée nationale a été déclarée irrecevable par cette juridiction. À l'en croire, il n'y a pas une décision administrative à attaquer en justice. Le Conseil d'État a, par ailleurs, indiqué que la lettre du 10 juillet 2020 émise par le bureau de la chambre basse du Parlement n'était qu'une opinion.

Il est, en effet, rappelé que le député Albert Fabrice Puela a introduit une requête au Conseil d'État par laquelle il voulait obtenir la démission du bureau de l'Assemblée nationale que dirige Jeanine Mabunda dont il a reproché de n'avoir pas présenté son rapport de gestion à la plénière pendant la session de mars. Pour lui, cela viole l'article 139 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Il est relevé que, déjà, des observateurs avaient estimé la démarche du député Fabrice Puela « téméraire et vexatoire ». Avant même que le Conseil d'État

ne se prononce, le Pr Auguste Mampuya avait noté qu'aucune juridiction, y compris le Conseil d'État, n'était compétente pour connaître les violations du règlement intérieur de la chambre basse du Parlement. Pour lui, ce sont des actes d'Assemblée nationale qui établissent la barrière entre les pouvoirs judiciaire et législatif. « *Seule la plénière est compétente pour juger de la violation du règlement intérieur par le bureau de l'Assemblée nationale* », avait-il souligné.

Dans les réactions d'après cette sentence, un autre juriste, Me Papy Niango, pense que son collègue Albert Fabrice Puela « *a imprimé une très mauvaise image* » de cette chambre du Parlement congolais. Il n'a jamais compris, a-t-il dit, qu'un contentieux entre un député et ses collègues exerçant des fonctions au bureau se règle au Palais du peuple. Pour ce député membre du Front commun pour le Congo (FCC), Albert Fabrice Puela « *a entraîné l'Assemblée nationale et son bureau dans un procès sans tête ni queue*



La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda

sachant qu'il n'avait pas en main une décision du bureau qui lui causait grief ». De l'avis de ceux qui partagent cette opinion, l'acte d'Albert Fabrice Puela avait tendance à inféoder le pouvoir législatif au pouvoir judiciaire. Heureusement, a souligné un autre membre du FCC,

que le Conseil d'État a évité de tomber dans ce piège, en déclarant tout simplement irrecevable cette requête. Cette audience qui n'a duré que quelques minutes a donc redonné l'espoir au bureau Mabunda.

Il est, en effet, noté que cette situation créée par la requête du

député Puela avait préoccupé le bureau de la chambre basse du Parlement dont l'administration avait déjà été paralysée par la crainte de recevoir un courrier venant du Conseil d'État. On indique que le service courrier du bureau Mabunda ne fonctionnait plus depuis quelques jours sur instructions de la présidente de l'Assemblée nationale. Dans une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, le député Puela dit prendre acte de la décision rendue par le juge du Conseil d'État. Il rappelle, néanmoins, que le bureau Mabunda reste réputé démissionnaire. « *Je suis serein, je prends acte de la décision de la justice. Mais je reste convaincu que le bureau Mabunda est toujours réputé démissionnaire. Ce qui est vrai, nous allons continuer avec notre démarche* », a-t-il promis. Il dit également espérer que le bureau de l'Assemblée nationale ne va plus se permettre n'importe quoi et va demeurer dans le respect du règlement intérieur. Avec cette décision du Conseil d'État, pense-t-on, le ouf de soulagement va pouvoir se faire entendre même en dehors de l'enclos du Palais du peuple.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

Caritas exécute le projet Aide d'urgence multisectorielle

Mis en œuvre par la Caritas-Développement Luiza au Kasai central, sous l'accompagnement technique et financier de la Caritas Congo, ce projet d'une durée de vingt et un mois, soit de juin 2020 à février 2022, cible des déplacés internes, retournés forcés de l'Angola et la population hôte du Kasai central.

Le projet Aide d'urgence multisectorielle pour déplacés Internes, retournés forcés de l'Angola et population hôte est exécuté dans trois zones de Santé de Luiza, Tshibala et Yangala. Il cible, au total, trois mille trois cent cinquante ménages bénéficiaires, dont mille huit cents dans son volet sécurité alimentaire et mille cinq cent cinquante autres qui recevront des articles ménagers essentiels (AME).

Ce projet prend en compte les besoins des bénéficiaires selon plusieurs composantes, à savoir appui à la sécurité alimentaire ; amélioration de l'approvisionnement en eau potable ; réhabilitation et équipements légers des centres de santé ; distribution des AME ; sensibilisation à la propagation de la covid-19. Ces activités sont complétées par deux autres volets dudit projet, pilotés particulièrement par la Caritas International Belgique : la nutrition qui prend en compte la prévention et la

lutte contre la malnutrition chronique et un cadre de redevabilité qui passe par un mécanisme d'écoute et gestion des plaintes et la retro-information.

S'agissant de la sélection des bénéficiaires, elle s'est basée, pour le premier groupe, sur des critères de vulnérabilité par dépistage de la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans dans les ménages. Celle du second groupe tiendra compte des critères de vulnérabilité à deux volets, à savoir la dimension communautaire (les villages les plus touchés par différents chocs humanitaires / incendies, etc.) et familiale.

A en croire Caritas Congo, certains volets de ce projet évoluent déjà bien. À titre d'exemple, le volet sécurité alimentaire est déjà en cours pour cette saison culturelle A. Le réseau Caritas apporte une approche communautaire basée sur des nouvelles techniques agricoles afin de promouvoir la sécurité alimentaire.



Des intrants remis aux bénéficiaires du projet temps que la mise en place des comités de Mécanisme d'écoute et gestion des plaintes. Quant aux volets « *amélioration de l'approvisionnement en eau potable et réhabilitation et équipements des centres de santé* », ils interviendront vers la fin du 1er trimestre 2021.

Blandine Lusimana

En effet, depuis septembre 2020, Caritas Congo ASBL a appuyé les mille huit cents ménages vulnérables ciblés en matériels aratoires et semences améliorées.

Regroupés en associations villageoises, les bénéficiaires sont encadrés et suivis par des moniteurs agricoles dans de grands champs, obtenus auprès des chefs coutumiers, grâce au plaidoyer de la Caritas. En outre, des vivres com-

posés notamment de farine de maïs, de haricot, d'huile végétale et de sel avaient déjà été remis aux ménages bénéficiaires en septembre dernier en guise de protection des semences. Il y a lieu d'indiquer que mille cinq cent cinquante autres ménages seront sélectionnés dans la zone de santé de Yangala et recevront d'ici la fin du mois de janvier 2021 des AME. Cette activité de ciblage se réalisera en même

CÉLÉBRATION

Hommage à Mwimba Texas

L'agence Pyramide Mwimba Production dirigée par le fils aîné d'Alphonse Mwimba Makiese Texas organise, le 28 novembre, à partir de 12 heures, au terrain Matadi-Mayo, dans la commune de Mont-Ngafula, une cérémonie d'hommage à cette icône de catch et de la lutte pour les droits des albinos.

L'évènement qui intervient près de quarante jours après la mise en terre marque également, dans une certaine mesure, la fin du deuil tenu par la famille et les proches de celui que les albinos ont considéré jusque-là comme leur «Mandela» et leader du catch classique, éducatif, philanthropique et sans fétiche. Dans cette organisation, l'agence Pyramide Mwimba Production collabore avec l'ONG des albinos de la République démocratique du Congo fondée et dirigée par son feu père pendant vingt-trois ans.

Sur les traces du champion Mwimba Texas

Dans le programme de cette activité, le fils Mwimba va distribuer des kits scolaires aux enfants albinos et non albinos. A l'en croire, ce geste devrait se faire un peu plus tôt en vue d'alléger la tâche aux parents des enfants bénéficiaires et de permettre à ces derniers d'entamer l'année scolaire 2020-2021 avec un peu de facilité et rendre ainsi un hommage



Mwimba Texas et son fils

merité à l'initiateur de cette action, « le Mandela des albinos », feu Mwimba Texas. Mais les circonstances ont fait que ce geste n'avait pu être fait comme prévu. « Comme on dit, mieux vaut tard que jamais. Nous espérons que ce geste aidera les bénéficiaires à se souvenir de ce que Mwimba Texas a fait pendant les vingt-trois ans qu'il a lutté pour les droits des albinos et des vulnérables ainsi que leur bien-être. Cela, pensons-nous, constituera aussi une émulation pour ces enfants, afin de ne pas se sentir abandonnés et de poursuivre leur scolarisation normalement », a expliqué Gloddy Mwimba.

Le programme de la cérémonie d'hommage à Mwimba Texas prévoit également le défilé de mode des albinos, des combats de boxe, de judo et de catch auxquels participeront les athlètes des différents clubs de Kinshasa et des provinces proches de la capitale, plus particulièrement ceux du catch club Inter Africa et des autres clubs amis. Pour clôturer la manifestation, il est prévu de la musique clôture folklorique et moderne, avec la prestation des groupes et orchestres de Kinshasa qui ont voulu s'associer à cette célébration en vue de rendre hommage à l'icône du catch classique et le bien-être des albinos et des vulnérables que fut Alphonse Mwimba Texas. Il est rappelé qu'Alphonse Mwimba Makiese Texas, mort en fin août 2020, a été porté en terre quarante jours après son décès, le 10 octobre. Depuis, sa famille et ses proches n'ont pas encore levé le deuil.

Lucien Dianzenza

« Comme on dit, mieux vaut tard que jamais. Nous espérons que ce geste aidera les bénéficiaires à se souvenir de ce que Mwimba Texas a fait pendant les vingt-trois ans qu'il a lutté pour les droits des albinos et des vulnérables ainsi que leur bien-être. Cela, pensons-nous, constituera aussi une émulation pour ces enfants, afin de ne pas se sentir abandonnés et de poursuivre leur scolarisation normalement »



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

SOMMET DU G20/COVID-19

Emmanuel Macron appelle à la solidarité avec les pays pauvres

Le sommet du G20, organisé en visioconférence par l'Arabie saoudite (21 & 22 novembre), s'est concentré sur la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les vaccins étaient au cœur des discussions. Les 20 pays les plus riches représentent les deux tiers de la population de la planète. Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, a insisté sur une bonne répartition des vaccins entre pays riches et pays pauvres.

Le sommet du G20, sous la présidence de l'Arabie saoudite, s'est tenu sur fond de crise sanitaire et économique d'une ampleur inédite. Face à l'ampleur de l'épidémie de la Covid-19, plus d'1,3 million de personnes sont mortes et plus de 55 millions ont contracté le virus dans le monde. La course aux vaccins et leurs répartitions sur la planète ont fait l'objet d'une large communication.

A l'entame du sommet, le prince héritier Mohammed Ben Salmane a expliqué que cette pandémie a démontré la nécessité de la coopération internationale face aux crises. Devant l'ampleur de l'épidémie, l'enjeu focal est donc l'accessibilité aux vaccins. Le patron de l'ONU, Antonio Guterres, a rappelé qu'il manquait 28 milliards, dont 4,2 avant la fin de l'année pour financer l'ACT-Accelerator, un dispositif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), censé garantir que les pays riches ne monopoliseront pas les traitements, tests ou vaccins.

Emmanuel Macron appelle le G20 à la solidarité avec les pays pauvres

Le chef de l'Etat français a exhorté ses homologues du G20 à se montrer solidaires avec les pays pauvres dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, en particulier, s'agissant

du partage des futurs vaccins. Il a appelé à une réponse globale, coordonnée, solidaire, pour une réponse efficace à la pandémie, considérant cette crise comme un test pour le G20. « *L'ADN du G20 est de forger dans l'urgence les solutions multilatérales efficaces face aux crises* », a-t-il déclaré.

Aussi souhaite-t-il que les pays du G20, qui représentent 90% du PIB mondial, achètent des doses de vaccins pour le compte des pays les moins avancés, afin d'éviter le scénario d'un monde à deux vitesses, « *où seuls les plus riches pourraient se protéger du virus et reprendre une vie normale* ». Martelant : « *Et nous avons une responsabilité historique* ».

Emmanuel Macron préoccupé par l'accès aux technologies universelles contre la Covid-19

Le président de la République française s'est félicité du succès du premier objectif de l'initiative ACT-Accelerator, à savoir mobiliser 10 milliards de dollars, pour accélérer la recherche de la production des technologies de santé, qui doit aboutir d'ici à la fin de l'année, à un vaccin disponible. « *Ce qui est totalement inédit* », a-t-il indiqué. Mais, il s'est montré préoccupé sur l'accès universel aux technologies contre la Covid-19 : « *Serons-nous prêts lors-*

qu'un premier vaccin sera mis sur le marché, à en garantir l'accès à l'échelle planétaire[...] où seuls les plus riches pourraient se protéger du virus et reprendre une vie normale ? », s'est-il interrogé.

Emmanuel Macron plaide pour une stratégie construite en fonction des urgences et des objectifs sanitaires à l'échelle planétaire, multilatérale, collaborative et non du pouvoir d'achat des pays, craignant « *des logiques d'influence ou d'intérêts financiers des égoïsmes nationaux* ». Pour lui, « *le moment est venu de transformer l'approche conceptuelle du bien public mondial en une réalité concrète* ».

L'achat des vaccins pour les PMA, le partage des connaissances et le savoir-faire

En ce qui concerne le vaccin, Emmanuel Macron a soutenu que la facilité Covax permet d'acheter suffisamment des vaccins pour le compte des pays les moins avancés (levée de 4,9 milliards de dollars). Cependant, d'autres contributions seraient nécessaires, notamment des dons, pour « *la vaccination des publics prioritaires dans les Pays en développement (PED)* ».

Le président français met également

le partage des connaissances et des savoir-faire au cœur de la stratégie, notamment inciter l'innovation industrielle, favoriser le partenariat industriel et la production avec les PED, favoriser les capacités de recherche des productions de santé, y compris en Afrique, ce qui constitue « *notre meilleure protection face aux futures pandémies* », selon lui. En termes d'outils pour favoriser le partage de licences volontaires, il cite l'exemple du mécanisme UnitAid.

La coopération aux traitements et systèmes de santé primaire Au-delà du vaccin, de la recherche, Emmanuel Macron pense qu'il faut étendre la coopération aux traitements et aux systèmes de santé primaire. Dès que les traitements contre le virus se stabilisent, « *qu'ils puissent être de la même manière, diffusés, partagés avec les pays les plus pauvres et les économies en développement* ».

Pour lui, tous les efforts visant à mettre à disposition des doses de vaccins dans les PMA et PED n'auraient aucune efficacité, si dans le même temps, « *nous ne décidons pas de stabiliser, renforcer, parfois reconstruire, leur système de santé primaire* ».

Pour cela, il suggère aux économies

du G20, d'investir beaucoup plus, à travers leur Aide publique de développement dans leurs systèmes de santé primaire et dans leur reconstruction. Il compte sur la même mobilisation, s'agissant de la bataille pour le climat ou pour la biodiversité. « *Nous partageons plus que jamais, au nord et au sud, un avenir et des défis communs et qu'il faut aussi des solutions* », a déclaré Emmanuel Macron, déterminé à renforcer partout sur la planète les systèmes de santé, partager les ressources, continuer à former des personnels de santé », pour être à la hauteur du défi.

Lyon va accueillir l'académie mondiale de la santé

Le chef de l'Etat français a annoncé le soutien de la France à l'OMS pour la mise en place d'une académie mondiale de la santé à Lyon, chargée de former les personnels de santé du monde entier. « *Nous serons efficaces que si nous sommes justes, nous n'arrivons pas à être efficaces et justes que si nous sommes véritablement ensemble* », a conclu Emmanuel Macron qui a souhaité « *à tous d'être à la hauteur de ce rendez-vous de l'histoire, et d'agir* ».

Noël Ndong

BURKINA FASO

La population dans l'attente des résultats de la présidentielle

Quelque 6,5 millions de Burkinabè se sont rendus aux urnes le 22 novembre pour élire à la fois leur nouveau président et les cent vingt-sept députés.

Treize candidats, dont le président sortant Roch Marc Christian Kaboré, sont en lice. Concernant le scrutin législatif, quatre-vingt-seize partis, cinq formations politiques et vingt-cinq regroupements d'indépendants, soit dix mille six cents candidats se disputent les sièges.

Dix mille six cents observateurs internationaux et nationaux ont été déployés sur le terrain avec pour objectif essentiel de s'assurer du bon déroulement du processus électoral en vue d'une élection libre, transparente et crédible. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, qui a déployé quatre-vingt observateurs a appelé les candidats à éviter de faire des auto-proclamations.

« *Tant que le dépouillement n'est pas terminé, tant que la compilation est en cours, il vaut mieux éviter de faire des auto-proclamations* », a conseillé le commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de l'institution sous régionale, le général Francis Behanzin.

Le vote s'est déroulé dans le calme sur l'ensemble du territoire, malgré la fermeture de plusieurs bureaux de vote suite à la menace sécuritaire. D'après le président de la Ceni, des difficultés ont été constatées sur le terrain, notamment le problème sécuritaire dans certaines localités de l'Est et du Sahel.

Dans la région de l'Est, deux cent vingt-quatre bureaux de vote n'ont pas ouvert sur un total de trois cent

trente-cinq. C'est dans cette province que des groupes armés ont menacé de représailles les populations de plusieurs villages si elles se rendaient aux urnes. « *On a dit à des populations que celui qui plonge son doigt dans l'encre indélébile peut dire adieu à son doigt* », a indiqué Ahmed Newton Barry.

La Ceni a assuré qu'elle tâchera de proclamer les premiers résultats du scrutin au lendemain du double scrutin, soit le 23 novembre, comme ce fut le cas lors des élections de 2015. Une idée rejetée par l'opposition politique qui estime que procéder de la sorte « *c'est courir le risque de faire des erreurs et de semer les graines d'une crise postélectorale* ».

Yvette Reine Nzaba

DERMATOSE CHEZ DES PÊCHEURS SÉNÉGALAIS

Les résultats d'analyses orientées vers les toxicologues

Le Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (CERES) du Sénégal suggère de soumettre aux toxicologues et d'orienter les recherches sur les filets pour déterminer la cause des nombreux cas de dermatoses constatés récemment chez des pêcheurs rentrés de haute mer, a appris dimanche Xinhua à Dakar de source officielle.

« *La présence quasi-permanente dans les quatre échantillons d'eau d'acide phthalique, de soufre, d'acide benzène et d'acide hexadécanoïque, nous suggère de soumettre ces résultats d'analyses aux toxicologues et d'orienter les recherches sur les filets utilisés par les pêcheurs* », ont indiqué les conclusions du CERES dont Xinhua a reçu un exemplaire.

Une mystérieuse maladie dermatologique a été notée auprès de pêcheurs sénégalais, rentrés de haute mer. Plus de 400 cas ont été dénombrés, selon le ministère sénégalais de la Santé et de l'Action sociale.

Le gouvernement a demandé au laboratoire du CERES d'assurer les analyses par screening en chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (GC-MS), des échantillons d'eau de mer, prélevés au niveau des points géoréférencés.

Le 19 novembre, une équipe mixte, composée de deux agents du CERES, un agent de la direction de l'Environnement et des établissements classés, d'un gendarme de l'environnement et d'un représentant de l'association des pêcheurs, a effectué les prélèvements au niveau de quatre sites à Popenguine, selon le Centre.

Xinhua

FRANCE

Première semaine nationale de plantation d'arbres

En partenariat avec la ville de Toulouse, Jean-Paul Wabotaï, président de l'Association 1 Million d'Arbres, lance la Première Semaine Nationale de plantation d'Arbres prévue du 23 au 27 novembre.

Cette cérémonie placée sous le haut-patronage du ministère de la Transition écologique débutera par la plantation d'un arbre à titre symbolique par l'initiateur du projet, le mercredi 25 novembre au Mas Nouguier dans le quartier des Gisettes à Montpellier.

La mairie de Toulouse s'est portée volontaire pour devenir la ville pilote de cette manifestation et s'est engagée à planter 1000 arbres d'ici le printemps 2021 dans une vingtaine de ses quartiers. Le président de Toulouse Métropole, avec à ses côtés, Clément Riquet, conseiller municipal délégué aux Espaces verts, plantera pour la circonstance, un arbre au chemin des Capelles à Toulouse.

A travers ses campagnes de sensibilisation en France à l'importance de l'arbre dans la vie courante et dans les zones urbaines, l'association compte désormais sur l'adhésion de plusieurs municipalités et de particuliers se sentant concernés par le changement climatique.

Selon les organisateurs, ce besoin de fédérer les différents acteurs a permis la création d'une Semaine Nationale de Plantation d'Arbres qui se tiendra désormais chaque année en novembre, autour de la Sainte Catherine où tout bois prend racine.

Marie Alfred Ngoma

AVIS DE VENTE

Vente d'un grand domaine, avec titre foncier, morcelé en parcelles de 20x20m.

Lieu Nganga-Lingolo (Terminus arrêt de Bus) vers le CSI.

Contact : 05 556 24 99

RÉINSERTION SOCIALE DANS LE POOL

Près de 500 millions Fcfa au profit des populations vulnérables

Le Fonds japonais de développement social a investi près de 500 millions FCFA au profit du Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables (PASD), en vue de soutenir l'insertion sociale des populations vulnérables dans le département du Pool, victime des violences armées à répétition.

Le PASD a été initié dans le cadre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration, après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les ex-rebelles. Le projet est destiné aux groupements de femmes et de jeunes désœuvrés. Lors du lancement du PASD le 18 juin 2019 à Kinkala, il a été indiqué qu'il est entièrement financé par le Fonds japonais de développement social, à hauteur de 1,325 milliard francs CFA. La phase pilote s'exécute actuellement à Linzolo dans le district de Goma Tsé-tsé et dans quelques villages du district de Kinkala.

Pour la première composante, au total 194 projets ont été approuvés et sont en phase d'exécution, pour un montant global de 464.443.670 Fcfa. Les activités se développent par les groupements d'intérêt économiques (Giec) œuvrant dans diverses filières, telles que le maraîchage, la pisciculture, la culture vivrière, l'élevage de porcs et de petits ruminants, l'apiculture, le petit commerce et l'artisanat.

En mission d'inspection des sites les 18 et 19 novembre, le chef de projet, Jean Pierre Nakountala,

qu'accompagnait le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, a indiqué que dans le district de Goma Tsé-Tsé, 69 projets sont actuellement en développement. Ils sont 38 à Linzolo et 21 à Koubola, pour un montant de 145 169 000 Fcfa. A Kinkala, par contre, 34 projets ont été retenus, au nombre desquels 18 au village Yangui et 16 à Yalavounga, pour un montant de 83.442 000 Fcfa. 101 autres projets sont également en cours d'exécution dans le district de Mindouli, pour un coût global évalué à plus de 235 millions Fcfa.

Le PASD s'exécute sur le terrain sous deux composantes essentielles. Le projet vise à stimuler l'amélioration des moyens de subsistance des populations pauvres du Pool, avec pour objectif de promouvoir le travail associatif des communautés villageoises, en améliorant leur rendement.

Pour les bénéficiaires, notamment les ex-combattants, il s'agit d'une opportunité à saisir afin de bien s'intégrer en vue de tourner la page de la violence dans le département du Pool. « Nous avons tourné le dos à la violence et saisi l'appel du chef de l'Etat



Euloge Landry Kolelas (à droite), Georges Kilébé (au centre) s'entretenant avec Ghislain Bitsamou à yangui/Photo Adiac

pour que nous soyons libres et entreprenons des activités génératrices de revenus. Je gère environ trois cents ex-combattants ici. Avec certains, nous faisons le maraîchage, la pisciculture et le petit commerce », a souligné Ghislain Bintsamou, frère cadet de l'ancien rebelle Pasteur Ntoumi, abordé par la presse au village

Yangui. S'exprimant à l'occasion, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, qui a exprimé son satisfecit, a appelé à la préservation de la paix dans le Pool, condition sine qua non d'une meilleure existence.

« Le démarrage effectif des activités du PASD a commencé en novembre 2019. Le projet s'exé-

cute bien dans le département, malgré les contraintes multiformes. Le PASD a accompli des progrès importants sur le terrain », s'est réjoui Euloge Landry Kolelas, qui a présidé, à l'occasion, la signature des conventions d'exécution entre le projet et les bénéficiaires.

Firmin Oyé

APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

200 petites et moyennes entreprises déjà sélectionnées

Les bénéficiaires vont recevoir des subventions de l'État congolais selon le mécanisme à coûts partagés. Le comité de sélection qui a été présenté, le 20 novembre, procédera à un nouveau tri des deux cents dossiers pour en retenir que cent finalistes, avant la distinction de cinquante lauréats.

L'activité s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec), financé grâce à un prêt de la Banque mondiale à hauteur de 25 millions dollars, environ 14,6 milliards francs CFA. Deux outils ont ainsi été mis en place : le Cours de plan d'affaires (CPA) et le Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (FADPME). À terme, les lauréats bénéficieront des prix allant de trois à quinze millions FCFA en plus d'un programme de coaching.

En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, l'équipe dirigeante du Padec a décidé de simplifier le processus du CPA et du fonds. Des facilités sont accordées aux promoteurs d'entreprises en création ou en développement, dont les ressources ont été affectées par la pandémie.

Ouvrant les travaux de l'atelier de lancement du comité de sélection des bénéficiaires, le directeur de cabinet de la ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka, a insisté sur la vocation du Padec qu'est de



stimuler le génie créateur et le goût pour l'innovation. « Il s'agit pour notre pays de créer des champions nationaux. Pour relever le défi, le gouvernement s'inscrit dans une démarche concertée et dynamique avec

le secteur privé. C'est là le sens que je donne aux missions dévolues au CPA », a signifié Ferdinand Sosthène Likouka.

Il faut noter que le processus d'octroi des subventions aux entrepreneurs congolais s'exé-

Les membres du comité de sélection/Adiac coute en plusieurs phases. Avant le lancement des activités du comité de sélection, une campagne nationale a été lancée en mars dernier le long du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Oueso passant par les villes comme

Dolisie, Nkayi, Kinkala, Oyo, Owando...

Les experts ont sillonné ces principales villes pour identifier les porteurs de projets et petits entrepreneurs. Ce sont eux qui ont procédé à la première phase de sélection, notamment d'un millier de dossiers de plan d'affaires, puis des deux cents meilleurs plans d'affaires simplifiés dont la liste vient d'être rendue publique.

Pour la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, l'objectif principal est d'impulser la culture entrepreneuriale parmi les jeunes et les femmes. « Notre ambition est qu'au terme de ce passage par ces moules de bonnes pratiques internationales, se renforce sur le fond d'un épanouissement de l'initiative privée, la symbiose de la culture entrepreneuriale et managériale dans la société congolaise. Ainsi vont émerger les nouvelles générations d'entrepreneurs professionnels et modèles dotés d'une forte capacité d'entraînement », a-t-elle indiqué.

Fiacre Kombo

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Des « zones blanches » connectées au réseau mobile

Plusieurs localités dites « zones blanches » car jusque-là non couvertes par un réseau mobile, ont été connectées, à l'instar de Bokoma dans le département de la Cuvette, Bouanela dans la Likouala et Mboubée dans les Plateaux, dont les sites inaugurés le 21 novembre par le ministre en charge des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, redonnent la joie aux populations qui peuvent dorénavant communiquer avec le monde.

C'est grâce au Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (Fasuce), présidé par le ministre Léon Juste Ibombo et dont la mise en œuvre est assurée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), qu'une trentaine de districts peuvent se réjouir d'avoir accès à la téléphonie mobile, précisément à la voix, sms et à la data à partir d'un réseau 2.75G, appelé edge. Une équipe de techniciens d'Africa Mobile Network (AMN), partenaire de l'opérateur mobile MTN Congo, a ainsi procédé à l'installation des équipements de réseau mobile.

Le défi pour le gouvernement, cette année, dans le cadre de ce projet, était de connecter le maximum de localités dans le respect des engagements pris par le comité du Facuse qui s'est doté pour l'année 2020 d'un budget d'environ 3 milliards de FCFA.

« Le gouvernement s'est fixé l'objectif de couvrir les zones blanches et de réduire la fracture numérique avec à terme



Léon Juste Ibombo, Marc Sakala et des autorités sous-préfectorale de Bouanela lors de l'inauguration du site de la localité Adiac

des projets ayant un impact social et économique », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo, lors de l'inauguration du site de Bokoma.

Pour réussir ce pari à mi-chemin, l'opérateur mobile MTN a déployé en un temps record une cinquantaine d'antennes dans les départements du Kouilou, Niari, Bouenza, Lekoumou, Pool, Plateaux, Cuvette,

Cuvette-ouest, Likouala et Sangha. Les équipes techniques de l'Arpce ont œuvré au côté de l'opérateur pour assurer la connectivité des localités dont certaines utilisaient encore des radios communément appelées « phonie ».

« Nous comptons donc faire un travail de connexion de 60 villes qui étaient jusque-là non connectées », a souligné,

sur le site de Bouanela, le directeur général de l'Arpce, Marc Sakala, par ailleurs secrétaire du Fasuce.

Il a rappelé que le Fonds se donne l'objectif de promouvoir une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

« Le Fasuce est initié par le gouvernement sous la volonté du président Denis Sassou N'Guesso qui nous a instruit de vite concrétiser ce projet », a dit Marc Sakala.

À l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficiles par les opérateurs, le Fasuce est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

À peine connectées, quelques localités, comme Bouanela, affichent déjà des bribes d'une économie numérique locale. Si hier il était impossible de voir un kiosque de vente de crédit de téléphonie, c'est désormais une réalité. Bientôt les populations de ces zones, qui savourent les bienfaits du numérique, pourront accéder à d'autres services de communications électroniques, comme le mobile money.

Quentin Loubou



COMMUNIQUE

OUVERTURE DU PARKING PAYANT DE L'AÉROPORT DE MAYA-MAYA

La Société « AERCO » a le plaisir de vous informer qu'à compter du 1^{er} Décembre 2020, l'accès aux différentes zones du parking public de l'aéroport International Maya-Maya de Brazzaville se fera grâce à un système d'accès automatisé.

Ce dispositif permettra non seulement de réguler le stationnement, levier essentiel pour la sécurité et la sûreté dans les espaces publics des aéroports, mais aussi de garantir la qualité de service.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance qu'à partir de cette date, le parking public sera payant comme cela se fait dans tous les aéroports internationaux.

Nous invitons donc les propriétaires des véhicules en stationnement prolongé de bien vouloir les déplacer au plus tard le 20 novembre 2020, sans quoi, ils seront facturés conformément à la tarification prévue.

Par ailleurs, les conditions d'accès aux zones de dépose-minute (drop-off) restent inchangées pour favoriser l'arrivée des passagers devant l'aérogare.

Toutefois, il est interdit d'y stationner ou d'y abandonner son véhicule c'est pourquoi dès le déchargement effectué le conducteur doit repartir ou stationner dans le parking public.

AERCO remercie tous ses usagers pour la confiance accordée.

NON PAYS	Grille tarifaire à l'heure		Grille tarifaire pour véhicules au-delà de 24h		
	TARIF	CLASSE	JOURS	TARIF	TARIF
15 premières minutes Gratuites					
1ère heure	500	1000	1	5 000	7 400
2ème heure	300	800	2	2 400	9 800
3ème heure	300	1 100	3	3 400	12 200
4ème heure	300	1 400	4	3 400	14 600
5ème heure	300	1 700	5	3 400	17 000
6ème heure	300	2 000	6	3 400	19 400
7ème heure	300	2 300	7	3 400	21 800
8ème heure	300	2 600	8	3 400	24 200
9ème heure	300	2 900	9	3 400	26 600
10ème heure	300	3 200	10	3 400	29 000
11ème heure	300	3 500	11	3 400	31 400
12ème heure	300	3 800	12	3 400	33 800
13ème heure	250	3 950	13	2 400	36 200
14ème heure	250	4 100	14	2 400	38 600
15ème heure	250	4 250	15	2 400	41 000
16ème heure	250	4 400	16	2 400	43 400
17ème heure	250	4 550	17	2 400	45 800
18ème heure	250	4 700	18	2 400	48 200
19ème heure	250	4 850	19	2 400	50 600
20ème heure	250	5 000	20	2 400	53 000
21ème heure	250	5 150	21	2 400	55 400
22ème heure	250	5 300	22	2 400	57 800
23ème heure	250	5 450	23	2 400	60 200
24ème heure	250	5 600	24	2 400	62 600
A partir de 25ème heure	100 / heure ou 2400/kilomètres		25	2 400	65 000
26-30			2 400 / jours supplémentaires		

ABONNEMENT PARKING PUBLIC					
Les tarifs sont indiqués en FCFA					
	MT/HT		MT/HT		MT/HT
Abonnement mensuel	50 000	Abonnement annuel Parking VIP (Personnel)	200 000	Abonnement mensuel Parking Particulier	10 000
Abonnement trimestriel	150 000	Abonnement annuel Parking VIP (Autres)	2 000 000	Abonnement mensuel Parking Particulier Aéroportuaire	5 000
Abonnement semestriel	275 000	Abonnement annuel Parking VIP (Structures élevant à l'aéroport)	3 000 000	Abonnement annuel Parking Particulier Aéroportuaire	60 000
Abonnement annuel	500 000				

CIESPAC

Premier Comité de Pilotage du PRO6PAC pour une relance de cette école de santé publique

Le projet d'appui au Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (PRO6PAC) vient de tenir à Brazzaville, le 18 novembre, son premier comité de pilotage. L'amélioration de l'offre de formation au sein de l'établissement, à travers son cycle master, figure parmi les engagements pris à cette occasion.

La relance du Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), basé à Brazzaville, intervient dans le cadre d'un partenariat qui le lit depuis 2017 avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, en France. Ce partenariat a permis la mise en place du projet PRO6PAC, dont les activités sont financées par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 3 millions d'euros, près de 2 milliards francs CFA.

Prévu du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022, le projet d'appui au CIESPAC vise à renforcer de manière concrète le CIESPAC, sur un plan institutionnel, technique et des infrastructures. Sa finalité est d'améliorer les compétences des professionnels de santé publique des six États

membres de la CEMAC aux postes de direction et de responsabilités. Il devrait également permettre d'améliorer la performance des établissements et services de santé, ainsi que l'efficacité des politiques et des programmes de santé régionaux et nationaux.

En effet, ce premier comité de pilotage projet censé booster les activités de formation et la coopération en santé publique dans l'espace communautaire s'est déroulé en deux temps.

Dans sa partie technique, il a été présidé en visioconférence par Mme Fatima Haram Acyl, Vice-présidente de la commission de CEMAC, avec en visioconférence la participation du directeur de l'EHESP de Rennes, Dr. Laurent Chambaud, la Directrice des relations internationales de l'EHESP, Mme Fanny HELLIOT et du



responsable équipe projet auprès de l'AFD, Nicolas Le Guen. Étaient présents physiquement au CIESPAC, le Représentant de l'AFD au Congo, M. Lionel Cafferini, le Conseiller régional en santé mondiale de l'ambassade de France, le Dr Pierre Crozier, le représentant de l'OMS, le Dr Adam Ahmat et le chef du projet PRO6PAC, le Dr Abdon Goudjo chargé d'accompagner la mise en œuvre du projet au CIESPAC.

En deuxième partie de Comité de pilotage, d'autres acteurs ont apporté leurs contributions à cette rencontre, avec la participation de l'ambassadeur de France en République du Congo, François Barateau, du directeur de cabinet de la ministre congolaise de la Santé, M. Florent Balandamio, de la directrice de cabinet par intérim de la Ministre du Plan, Mme Elodie Lyna Christelle de Souza Dupel et du représentant de la CEMAC au Congo, Placide Alfred Iloki.

Dans mot de circonstance, l'ambassadeur de France, François Barateau, a réitéré l'engage-

ment de son pays à investir dans la formation des professionnels de santé, au profit de ses partenaires d'Afrique centrale. « Ce projet est donc le fruit de notre volonté commune de poursuivre nos actions de coopération en santé, dont le but ultime est de progresser vers la Couverture sanitaire universelle, objectif de développement durable pour lequel nos États sont tous engagés d'ici à 2030 », a-t-il déclaré.

Enfin, la tenue de ce comité de pilotage du PRO6PAC marque le début des activités du projet et à terme le rayonnement du Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale. Une ambition affichée par le directeur par intérim du CIESPAC, Éric Fouty, qui milite pour l'augmentation du quota de bourses par pays, l'ouverture de nouvelles filières de formation, l'amélioration de la capacité d'accueil et le recrutement de nouveaux enseignements permanents sur financement initial du PRO6PAC.



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

64, Bd Denis Sissou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

MÉMORIAL SAVORGNAN-DE-BRAZZA

Le débat sur la pandémie de Covid-19 clôt la série des conférences scientifiques

Ouvertes le 10 septembre, les conférences scientifiques organisées par le Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza (MPSB) et l'université Marien-Ngouabi ont pris fin le 21 novembre.

Le point d'orgue de la série de communications, qui ont redonné au MPSB la pleine intensité de sa vocation originelle, c'est-à-dire être le creuset où bouillonne l'activité d'échange culturel et scientifique sur les questions de l'heure, a été la communication du Dr Guy Moussavou, maître-assistant Cames, directeur du Centre de recherche et d'études en sciences sociales et humaines, enseignant-chercheur à l'École normale supérieure, membre du laboratoire Larsced. La conférence s'est tenue sur le thème « *La pandémie de Covid-19 : du mandat des enseignants à la résilience des parents dans l'accompagnement scolaire* ».

Dans sa communication, le Dr Guy Moussavou a commencé d'abord par parler du contexte du sujet, avant de souligner que l'objectif de cette recherche était d'évaluer la résilience des ménages dans l'accompagnement scolaire à la suite de la survenue de la pandémie de Covid-19 qui frappe dans le monde depuis décembre 2019. Dans le cadre de cette recherche, la résilience a été évaluée telle que la capacité pour un individu ou un groupe d'individus vivant dans des systèmes complexes à améliorer leur situation sociale par rapport aux menaces (catastrophes naturelles, conflits armés, pertes d'emploi...). Elle s'appuie sur les données de l'enquête par questionnaire réalisée auprès de 451 ménages extraits, de façon aléatoire, dans les neuf arrondissements de Brazzaville et des données d'entretiens exploratoires.



La Directrice générale du MPSB recevant sa distinction (crédit photo/Adiac)

Ce travail, a-t-il dit, montre, selon ce raisonnement flou, que l'indice général du risque de non-résilience est de 0,644. Donc les ménages sont dans une situation de non-résilience élevée dans l'accompagne-

grandes villes du Congo devraient être axées sur l'analyse approfondie de cette situation, a-t-il conclu. Pour la directrice générale du MPSB, Belinda Ayessa, le sous-titre de l'énoncé thématique de ce jour

l'incertitude du lendemain et de persuader tous qu'en dépit des turbulences somme toute déstabilisatrices, l'homme sait toujours trouver les ressorts de sa survie. « *La notion de «résilience», au*

« Pendant près de onze samedis à compter du 10 septembre, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza nous a ouvert ses mains et nous a accueillis dans le but de savourer le génie de l'intelligentsia congolaise qui a revisité notre histoire avec les thèmes divers »,

ment pendant cette période de confinement. Au terme de l'analyse de ces résultats, des pistes de réflexion et des recommandations peuvent être formulées. Pour ce qui est des pistes de réflexion, les études futures élargies aux autres

: « *Du mandat des enseignants à la résilience des parents dans l'accompagnement scolaire* » éclaire les trajectoires qui ont permis aux uns et aux autres de vivre en présence de cette pandémie, de continuer à vivre en gérant

« *l'incertitude du lendemain et de persuader tous qu'en dépit des turbulences somme toute déstabilisatrices, l'homme sait toujours trouver les ressorts de sa survie. « La notion de «résilience», au*

mort ou du désespoir qui nous parviennent. Au regard de ces faits, comment ne pas nous interroger sur des mécanismes de survie qui impliqueraient la responsabilité parentale, la place et le rôle de l'enseignant, dans une heureuse corrélation au bénéfice de l'enfant apprenant ? » a déclaré la DG du MPSB, Belinda Ayessa.

Organisation pérenne des Journées scientifiques par le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Les bonnes choses ne durent pas. C'est par cette phrase que le Pr Yvon Ibara Ndongo, vice doyen de la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi, a salué la tenue avec brio de ces conférences scientifiques qui, pour lui, ne sont pas une fin en soi, mais un début d'une aventure dont seul le temps pourra mettre un terme. Elles seront organisées de façon pérenne. Ce premier acte, qui a débuté le 10 septembre, n'est que le lancement du label « Journées scientifiques ». « *Pendant près de onze samedis à compter du 10 septembre, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza nous a ouvert ses mains et nous a accueillis dans le but de savourer le génie de l'intelligentsia congolaise qui a revisité notre histoire avec les thèmes divers* », a déclaré le Pr Yvon Ibara Ndongo.

Pour finir, un acte symbolique plein de sens et de signification a marqué la reconnaissance que les organisateurs de ces conférences scientifiques ont tenu à adresser à tous les intervenants. Les récipiendaires de ce geste de gratitude ont accepté cet élan comme le gage de volonté de poursuivre cette initiative au service de leur cause commune : la culture, rien que la culture.

Bruno Okokana

KURASH

Francis Guyet Anga présente les nouveaux défis

Faire accroître la fédération en s'associant à de divers partenaires en vue d'attirer un grand nombre du public autour de la discipline, tel est le défi que s'est fixé Francis Anga Guyet, le 22 novembre, après sa réélection à la tête de la Fédération congolaise de Kurash.

Après son passage de l'association à la fédération en 2016, Francis Anga a toujours rêvé grand. Sa volonté est de travailler pour avoir au sein des Diables rouges des champions continentaux et mondiaux. Ce rêve ne pourrait prendre corps que grâce à la politique de la vulgarisation de la pratique du Kurash dans tout le territoire congolais afin d'identifier les talents susceptibles de représenter le Congo au plus haut niveau. Il a promis développer et mettre en œuvre des compétitions à l'échelle nationale et de façon récurrente pour justement permettre aux athlètes d'être toujours en forme. L'organisation du championnat national, a-t-il insisté, permettra de constituer une équipe nationale, laquelle devrait représenter le Congo aux tournois et championnats internationaux dans le but d'occuper une place de choix sur l'échiquier conti-



mental et mondial. Francis Anga, qui ambitionne de gagner au moins 1500 licenciés d'ici à l'olympiade 2021-2024 et d'avoir plus de représentativité féminine, s'appuiera aussi sur la formation des cadres techniques et des athlètes pour atteindre l'excellence dans le développement du sport de haut niveau. Ceci a un prix à payer, a-t-il reconnu. Pour y arriver, on compte sur l'appui des partenaires. « *Afin de réussir nos événements, nous avons choisi de nous tourner vers différents partenaires, sponsors et mécènes potentiels sensibles à notre sport sans nécessairement rechercher une contrepartie. Nous sommes, en effet, persuadés que le développement du sport congolais soit une affaire de tous* », a expliqué le président de la fédération.

L'organisation avec succès des

championnats d'Afrique en 2016 a poussé Francis Anga à rêver de l'organisation d'une autre compétition plus importante au Congo, à savoir les championnats du monde. « *Par rapport aux premiers championnats d'Afrique, nous voulons que ceux-ci puissent faire la promotion de notre sport et rendre convivial le lieu de la compétition. Nous sélectionnons les partenaires qui respectent l'éthique* », a-t-il commenté.

Loin d'être complet, le bureau élu ne compte pour l'instant que cinq membres. Kevin Martial Ngoka Mondet est le premier vice-président. Ivernel Ketabeka Mabo assume, quant à lui, les fonctions du deuxième vice-président. Bernard Pepin Boungoula est le secrétaire général et Nubrasse Akouala, le trésorier général.

James Golden Eloué

LE CHU DE BRAZZAVILLE PHASE 2 DU RECRUTEMENT: CALENDRIER DES TESTS DE PRÉ SÉLECTION

Tous les candidats doivent passer un test écrit de présélection.

Les candidats doivent se présenter à **l'École Paramédicale de Loukabou** qui se trouve dans l'enceinte du CHU de Brazzaville avec **l'accusé-réception** et **une pièce d'identité** le jour et l'heure indiqués dans le tableau ci-dessous selon le grade sur lequel ils ont postulé.

Dimanche 29 novembre | 9h00

- Aide soignant

Dimanche 29 novembre | 14h00

- Brancardier
- Chef de service génie biomédical
- Chef de service des installations matérielles
- Conseiller en comm. interne / organisationnel
- Infographiste - webmaster
- Kinésithérapeute cadre (bac +3)
- Licencié en psychologie
- Pharmacien chef de section - dispensation non payante
- Psychologue clinicien
- Secrétaire permanent (CPMP)
- Technicien sup. en pharmacie - service à la clientèle et gestion de la qualité

Samedi 5 décembre | 15h00

- Auxiliaire Puéricultrice

Dimanche 6 décembre | 9h00

- Infirmier diplômé d'état
- Sage femme

Dimanche 6 décembre | 14h00

- Agent technique de santé

Pour plus d'informations,
veuillez consulter la page Facebook
CHU brazza

La Direction des Ressources Humaines CHU-B.



APPEL A CANDIDATURE

RELATIF A LA SELECTION DES ECOLES ET CENTRES DE FORMATION

Dans l'objectif de participer à l'amélioration et à l'insertion professionnelle des jeunes en formation, l'Hôtel Elais Pointe-Noire lance une sélection d'écoles et centres de formation avec lesquels seront signées des conventions de partenariat pour la mise en stage des apprenants dans les différents services de l'hôtel.

Seront sélectionnés, les écoles et/ou centres de formation dispensant des formations dans les filières suivantes :

- Gestion des Ressources Humaines
- Comptabilité
- Contrôle de Gestion
- Gestion de Stocks
- Secrétariat
- Hébergement
- Accueil
- Restauration
- Cuisine
- Pâtisserie
- Electrotechnique
- Froid et Climatisation
- Plomberie
- Menuiserie
- Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement
- Informatique

Les dossiers de candidature sont à déposer au Secrétariat de l'Hôtel au plus tard le 15 Décembre 2020.

Eléments du dossier :

- Courrier adressé au Service des Ressources Humaines
- Présentation de l'école ou du centre de formation

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil Industriel performant rapide.

OFFSET NUMERIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DDS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux



OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divos



+242 06 9510773
+242 06 629 1817

imp.br@adiac-congo.com

Rd, Avenue El Doré, Station B'Nzouza
Brazzaville - République du Congo

CIVISME

Les jeunes appelés à faire usage rationnel des réseaux sociaux

Le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique a lancé un appel le 23 novembre à l'endroit des jeunes afin qu'ils tournent le dos à la délinquance juvénile observée ces derniers temps sur les réseaux sociaux.

« Nous invitons vivement les jeunes élèves à une utilisation profitable et honorable des réseaux sociaux dans l'intérêt de leur réussite scolaire aujourd'hui pour mieux envisager l'avenir », a déclaré la ministre en charge du département, Destinée Hermella Doukaga.

« ... Certains spectacles honteux se seraient déroulés dans ce qui s'apparenterait à des lieux d'apprentissage », a-t-elle déploré, soulignant que l'avenir de la jeunesse n'est ni dans le banditisme, ni dans les comportements déviants.

Destinée Hermella Doukaga a également invité les jeunes congolais à une prise de



La ministre Destinée Hermella Doukaga

conscience et au respect des valeurs morales et civiques.

Selon elle, la loi 4-2000 du 14 juin 2000 portant protection de l'enfant en République

lement reconnue, ainsi qu'envers la communauté internationale. A cet effet, l'enfant doit, entre autres, respecter l'identité et les

« Tout enfant a des devoirs envers ses parents ; sa famille ; la société et toute autre communauté légalement reconnue, ainsi qu'envers la communauté internationale. A cet effet, l'enfant doit, entre autres, respecter l'identité et les valeurs nationales ; observer les règles établies par la société, la communauté, la République et la communauté internationale ».

valeurs nationales ; observer les règles établies par la société, la communauté, la République et la communauté internationale ».

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique a aussi interpellé les responsables des établissements scolaires publics et privés quant à prendre leurs responsabilités dans le cadre du suivi de l'encadrement des jeunes.

« L'école étant le lieu par excellence de l'élevation de la conscience citoyenne ne saurait en aucun cas se convertir en moulin à déviances multiformes ... », a-t-elle lancé, évoquant le rôle des parents et des familles dans l'éducation des enfants.

Guillaume Ondzé

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ARPCE et l'ARPTC comptent améliorer la qualité de leurs services

Le plan d'action 2021-2022 issu du partenariat entre l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo et l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications de la République démocratique du Congo (ARPTC) comprend plusieurs actions visant à améliorer la qualité des services au profit des populations.

Afin d'offrir aux populations des deux rives les meilleurs services des télécoms à moindre coût, les experts d'ARPCE et ARPTC prévoient entre autres l'organisation des réunions de partage d'expériences dans les domaines de régulations postales, marchés télécoms et postal, réseaux, fréquences ainsi que services financiers numériques. Concernant la gestion des fréquences au niveau des frontières, les différentes bandes faisant l'objet des interférences entre les deux pays ont été identifiées. Des normes techniques en termes de puissances des émetteurs ont été définies. Les opérateurs devront donc exécuter les travaux selon les étapes et délais définis dans l'accord de coordination. « Chaque fois, il y aura une évaluation de part et d'autres pour apprécier le niveau d'amélioration des travaux aux niveaux des frontières », a indiqué le directeur des relations internationales de l'ARPTC, Joseph Bruno Yuma Utchudi.

Rappelons que, en septembre dernier à Kinshasa, l'ARPCE et l'ARPTC ont conclu un protocole d'accord destiné à la mise en place d'un cadre de coopération. Les deux pays ayant les capitales les plus rapprochées au monde ont intérêt à mutualiser leurs expertises pour prévoir de meilleures croissances dans ce secteur transversal. En clair, les deux parties veulent asseoir des pistes d'harmonisation des questions de gestion et de coordination des fréquences radioélectriques aux frontières, des procédures dans les autorisations d'établissement des réseaux transfrontaliers.

Lopelle Mboussa Gassia

COVID-19

Plus de 56.000 ménages pauvres perçoivent les allocations à Talangai et Makélékélé

Le paiement des familles pauvres et en détresse sociale des arrondissements 1 et 6 de Brazzaville a démarré le 23 novembre, en présence de la ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, Antoinette Dinga Dzondo.



Les agents payeurs servant les familles pauvres/Photo Adiac

Dans le premier arrondissement Makélékélé, plus de 38 mille foyers précaires et en détresse sociale ont été sélectionnés, contre 19.526 identifiés à Talangai. Selon le calendrier défini, les foyers précaires des deux arrondissements touchent les allocations d'urgence, prévues à hauteur de cinquante mille francs à chacun. Le paiement est assuré par une société privée de transfert d'argent qui a réquisitionné dix-neuf de ses agences pour servir les ayants droit. L'opération devrait durer dix jours.

« Nous sommes venus pour lancer l'opération de paie-

ment des ménages pauvres, identifiés lors des enquêtes de terrain, tel que prévu par le gouvernement dans le cadre des allocations d'urgence. Je vous prie de ne pas céder aux gens qui vous demanderont des pots de vin pour être servi », a déclaré la ministre Antoinette Dinga Ndongo, s'adressant aux bénéficiaires.

Pour les familles, le geste du gouvernement, bien que symbolique, traduit l'amour qu'il a pour la population.

« Depuis des mois, nous attendions cette aide financière promise par l'Etat. Au-

jourd'hui, nous commençons à toucher cet argent. Nous exprimons toute notre gratitude à l'endroit du gouvernement », a signifié Alphonse, un habitant de Makélékélé.

L'allocation d'urgence covid-19 a été initiée par le gouvernement, après le confinement décrété dans le cadre de la riposte au coronavirus. L'objectif étant de soutenir, tant soit peu, les familles vulnérables dont la situation sociale s'est fragilisée à cause de la pandémie. L'opération va se poursuivre à travers le pays.

Firmin Oyé

NÉCROLOGIE

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princia Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB.

Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangai.

L'inhumation a lieu ce 24 novembre au cimetière Jérusalem.



Brice Fredy Yoka « Daddy », la famille Mapoumba annoncent aux parents, amis, à la fraternité Anne-Marie Javouhey, à l'association des anciens élèves d'A.M.J, aux connaissances, le décès à Brazzaville de leur mère sœur et tante Joséphine Songuemas née Mapoumba « Mamie », décès survenu le 19 novembre 2020.

Le deuil se tient au domicile familial, n° 104, avenue de France Poto-Poto, en face de l'école primaire Pierre Nzoko.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

REMERCIEMENTS



Les familles Bongho et Baba adressent leurs sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour le soutien apporté lors du décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU et porté en terre au cimetière du centre-ville de Brazzaville.



Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Roloand Bisoko, les familles Kobalet et Ikolo ont le regret de vous annoncer le décès de Alain Patrick Makaya Batchi « Pati » survenu ce Mardi 17 novembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Moukondo au n° 17 rue lutété, au carrefour Jacques Opangault (palmerais Mbemba), le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM



24 novembre 2016-24 novembre 2020, voilà quatre ans que le Seigneur a rappelé à lui Martin Ntsila.

À l'occasion du triste anniversaire de notre cher père, époux et grand-père, la veuve Ntsila née Kouetolo Anne-Marie, les enfants Ntsila, Raïssa, Fresnel, Laubardie et famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs

Philomène Ngana et enfants Ngana, les familles Mbembé et Kintsemo, vous remercient pour l'empathie que vous aviez témoigné à leur égard lors du décès de leur regretté mère, nièce, sœur et grand-mère, la veuve Ngana, née Zoubabela Bernadette.

Une mention spéciale pour ceux et celles qui nous ont assisté et accompagné jusqu'au village Voka (Boko) où a eu lieu l'inhumation. Une fois de plus Merci.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 12^e journée, 2^e division

Sauvé à trois reprises par sa barre transversale (Woodrow deux fois et Chaplin), Brice Samba s'incline finalement à la 86^e sur un boulet de canon de Styles, puis, deux minutes plus tard, sur un tir à bout portant de Woodrow. Averti pour contestation entre les deux buts.

Bristol bat Derby County (1-0) ; sans Han-Noah Massengo.

Bristol City est 3^e avec 23 points, loin devant Nottingham, 20^e avec 12 points.

Angleterre, 12^e journée, 3^e division

Première titularisation pour Offrande Zanzala, remplacé à la 90^e lors de la défaite de Crewe Alexandra à Portsmouth (1-4).

Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 84^e, lors de la victoire de Northampton à Burton (3-1).

Avec 16 et 14 points, Crewe Alexandra et Northampton sont 13^e et 16^e.

Angleterre, 13^e journée, 4^e division

Oldham s'impose à Exeter (3-1) avec une passe décisive de Dylan Bahamboula. Remplacé à la 69^e. Oldham est 14^e sur 24.

Arménie, 12^e journée, 1^{re} division

Van et Le Pato Ngavouka font match nul sur le terrain de Pyunik (0-0). Van est 7^e sur 10 avec 7 points.

Allemagne, 8^e journée, 2^e division

Remplaçant au coup d'envoi, Sylver Ganvoula est entré à la 75^e, alors que Hambourg et Bochum étaient dos à dos (1-1). Le nouveau capitaine des Diabes rouges a offert le 3^e but de son équipe à Chibsah à la 82^e. Sa 3^e passe décisive de la saison (pour 1 but) en 8 sorties.

Azerbaïdjan, 10^e journée, 1^{re} division

Relancé par son passage en sélection, Prince Ibara voit enfin le bout du tunnel : entré à la 77^e, il marque le 4^e but de Neftchi à Qabala (4-1) : à la 94^e, il reprend de la tête un centre venu de la droite et inscrit son premier but en club depuis...le 26 mai 2019 (avec l'USMA).

Neftchi est 3^e avec 17 points.

Belgique, 13^e journée, 1^{re} division

Eupen prend un point chez le Standard de Liège (2-2). Senna Miangué était titulaire face à son ancien club, sur la gauche de la défense à trois.

Guy Mbenza n'était pas dans le groupe d'Antwerp, auteur du nul 1-1 à Ostende.

Bulgarie, 13^e journée, 1^{re} division

Matches reportés pour Beroe (Gaius Makouta), Ludogorets (Mavis Tchibota) et le CSKA Sofia (Bradley Mazikou) en raison de cas positifs de Covid-19.

Ecosse, 15^e journée, 1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, blessé à la cheville, Kilmarnock bat Ross County 3-1.

Espagne, 13^e journée, 2^e division

Majorque est tenu en échec par Gijon (0-0). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 70^e. Majorque est second à un point du premier, l'Espanyol Barcelone.

Espagne, 6^e journée, 3^e division, groupe 4/B

Sans Baron Kibamba, absent du groupe, la réserve de Séville l'emporte à Cordoba (2-1).

Espagne, 6^e journée, 4^e division, groupe 13/A

Sans Amour Loussoukou, absent, Aguilas partage les points avec l'UCA Murcie (1-1).

Espagne, 5^e journée, 4^e division, groupe 10

Faites Prévu Kaya Makosso était titulaire lors de la victoire de Los Barrios face à Conil (2-0). L'attaquant ponténégrin est prêté par Linense.

Espagne, 5^e journée, 4^e division, groupe 12/B

Jogaël Chrisney Ngoulou Moutsouka est entré à la pause lors de la victoire de la réserve de Tenerife sur Santa Ursula (2-0).

France, 11^e journée, 1^{re} division

Warren Tchimbembé était titulaire lors du match nul de Metz à Nantes (1-1). Remplacé à la 67^e alors que le score était acquis. Les Lorrains sont 10^e avec 16 points.



Prince Ibara a marqué son premier but en Azerbaïdjan (DR)

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, battu à Lille dimanche soir.

Beni Makouana n'était pas convoqué dans le groupe de Montpellier, vainqueur de Strasbourg (4-3).

Ligue 2, 11^e journée

Deux Congolais ont débuté le derby normand entre Le Havre et Caen : Fernand Mayembo et Prince Oniangue, tous deux alignés en défense centrale.

Formé à ce poste, Prince Oniangue évolue au milieu depuis ses débuts chez les pros. Mais a montré de belles choses sur la pelouse du Stade Océane. S'il est un peu loin de Fontaine sur la remise qui amène l'ouverture du score, il a effectué quelques interventions précieuses dont un tacle qui prive Abdelli du doublé. Sans brassard, il a eu comportement de leader, galvanisant des coéquipiers qui ne semblaient plus croire à l'égalisation.

Pour sa prestation et son comportement, l'ancien Rennais a reçu la note de 7 sur 10 par nos confrères de Ouest-France. A 32

ans, Oniangue aurait peut-être intérêt à s'inscrire sur la durée dans ce rôle de défenseur...

Sur l'égalisation caennaise, Fernand Mayembo est abandonné par Coulibaly face à Mendy et Court, ce dernier marquant à bout portant au deuxième poteau.

Notons les entrées de Nolan Mbemba et d'Alan Dzabana aux 81^e et 89^e minutes. Alexandre Beka Beka et Jason Ngouabi n'étaient pas dans le groupe du SMC.

Dunkerque prend les 3 points à Niort (2-1). Remplaçant, Randi Goteni est entré à la 29^e à la place de Gomis, blessé.

Bryan Passi, en phase de reprise, n'était pas dans le groupe.

Sans Christ-Vianney Goteni, non convoqué, Grenoble s'impose 2-0 à Pau.

Cette 11^e journée se poursuivra lundi soir par la rencontre Guingamp-Ajaccio. Le match Nancy-Troyes est décalé au 15 décembre.

Italie, 8^e journée, 2^e division

La Reggina s'incline à domicile face à Pise (1-2). Sans Gabriel Charpentier, blessé au genou gauche. L'ancien Nantais, prêté par le Genoa, a déjà manqué le début de saison en raison du Covid-19.

Kosovo, 13^e journée, 1^{re} division

Le FC Prishtina bat le Trepça 89 sur le score de 4-2. Marly Koumassanath était titulaire dans les cages visiteurs. Une première sortie aérienne ratée aboutie au penalty du 1-0. Trop avancé sur le 3-1, le gardien congolais est malheureux sur le dernier but adverse, puisqu'il est lobé par son coéquipier Berisha (66^e). Aux 83^e et 91^e, il remporte deux duels face à Kryeziu. Avec 14 points, Trepça est 8^e sur 10.

Luxembourg, 9^e journée, 1^{re} division

L'Etzella Ettelbrück bat le RM Hamm Benfica (2-1). Avec Godmer Mabouba titulaire en défense.

Yann Mabella, titulaire, et le racing Union chutent à Differdange (1-2).

Le Racing est 10^e avec 10 points et l'Etzella est 15^e et avant-dernière avec 5 points.

Malte, 8^e journée, 1^{re} division

Mosta s'impose sur le terrain de la lanterne rouge, Senglea Athletic (3-1), sans Christopher Mafoumbi, dont le test covid-19, qui s'est avéré négatif, n'a pas été communiqué à la Fédération dans les délais réglementaires. Il devrait être aligné dimanche prochain pour le déplacement à Floriana.

« Après mon arrivée à Brazzaville, pour la double confrontation face à Eswatini, j'ai appris que les mesures sanitaires avaient été durcies pour toute personne entrant sur l'île de Malte. La direction du club m'avait alors signifié que je serais mis en quarantaine drastique et que je manquerais trois matches. Finalement, ça a été un peu assoupli dans la mesure où j'ai le droit de sortir pour les entraînements et les matches avec test tous les trois jours et les veilles de matches pendant deux semaines. Malheureusement, ce dimanche, le résultat du test a été transmis à la Fédération vers 20 heures, pour un coup d'envoi à 21h, et je n'ai pas pu être qualifié », nous a expliqué le gardien international.



Aligné en défense centrale face au Havre, Prince Oniangue a reçu la note de 7 sur 10 dans l'édition dominicale de Ouest-France (DR)

PCT

Lancement officiel de la campagne d'adhésion

La campagne d'adhésion au Parti congolais du travail (PCT) a démarré, le 19 novembre, sous la direction de Jean François Kando, président fédéral du PCT de ville océane.



La tribune officielle lors du lancement de la campagne

Ouvrant les travaux, Jean François Kando a rappelé que la rencontre de ce jour s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du cinquième congrès ordinaire du PCT dont le cadre demeure la mobilisation optimale des militants et sympathisants du PCT afin de relever les défis qui pointent à l'horizon.

Le mouvement d'adhésion au PCT, a poursuivi l'orateur, impulsé par la dynamique de la tenue réussie du cinquième congrès ordinaire, doit considérablement faire accroître les effectifs du parti, l'objectif principal étant d'atteindre au moins 20 à 30% du corps électoral.

Il s'agit, pour les membres du PCT de la ville côtière, de mener une grande campagne de masse, car notre grand et glorieux parti a cessé d'être un parti d'avant-garde depuis l'avènement du multipartisme et est devenu, de ce fait, un parti de masse, a-t-il poursuivi. « Mais au-delà de tout, il s'agit aussi et surtout de mener une campagne qualitative qui, à tout point de vue, doit cerner tous les quartiers, zones et blocs de notre département. La vocation première de tout parti politique étant de concourir à la conquête démocratique du pouvoir, le PCT doit savoir mettre en place une organisation et des stratégies électorales porteuses qui lui permettront de sortir victorieux de toutes les consultations », a-t-il signifié. Cette campagne durera un mois et s'achèvera le 20 décembre.

Séverin Ibara

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe-Sicé reçoit un lot de lunettes

Un don de cent soixante-deux paires de lunettes a été fait, le 19 novembre, au service d'ophtalmologie de l'hôpital général de Pointe-Noire, Adolphe-Sicé, par les Lions clubs, en présence de Patrick Likoundahenda, chef du personnel à la direction départementale des soins et services de santé de la ville océane.



La photo de famille après la remise des lunettes. Crédit photo Adiac

Les lions clubs Espérance, Concorde et Bouali ont collecté les paires de lunettes au pays et à l'extérieur qui vont servir aux malades qui souffrent des yeux reçus à l'hôpital général Adolphe-Sicé.

En recevant la délégation des Lions clubs, Jean Raoul Chocolat, directeur général dudit hôpital, s'est réjoui de cette initiative qui, a-t-il dit, va soulager de nombreux patients. Ce sentiment de satisfaction a été également partagé par le Dr Luc Mavoungou, médecin chef au service d'ophtalmologie, qui a loué le travail abattu par les Lions clubs à Pointe-Noire. « Après les journées portes ouvertes sur la chirurgie de la cataracte organisées par les Lions clubs ici, ce don de lunettes recyclées va aider les malades que nous recevons dans notre service. Ceci, après

qu'ils ont reçu une ordonnance médicale », a-t-il signifié.

Pour M. Duckat, président du Lions clubs Concorde, c'est un plus que les Lions ont apporté aux malades. « os populations n'ont pas toujours les moyens de s'acheter des lunettes. Le Lions clubs, par son caractère humanitaire, a collecté des lunettes à travers les amis qui sont sur place ou à l'extérieur pour soulager tant soit peu les populations. Ce geste s'inscrit dans la continuité des autres activités organisées dans ce service pour le bien des malades. Ces cent soixante-douze paires de lunettes constituent le premier lot, d'autres dons du genre seront effectués puisqu'à terme nous souhaitons offrir plus de mille paires de lunettes », a-t-il dit.

Par cette action, les Lions clubs

ne font que répondre à leur devise qu'est « Servir », a déclaré Mavekono Mbu Tsoumou, président du Lion club Espérance. Et de rappeler que c'est depuis 1925 que les Lions clubs sont engagés à accompagner les personnes qui ont des problèmes avec la vue car la vie. La vue a un traitement très onéreux voilà pourquoi les Lions clubs, dans sa mission de servir, sont engagés à mettre en place des initiatives telles que ce don de lunettes au service d'ophtalmologie de l'hôpital général Adolphe-Sicé. D'autres gestes allant dans ce sens vont suivre puisque nous avons la possibilité de collecter des lunettes que le service examine avant le recyclage. Après la détermination de leur degré, les lunettes sont remises aux personnes malades, a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

EDUCATION

Le Praased offre des cahiers d'activités aux écoliers des classes intermédiaires

Le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) que coordonne Calixte Kolyardo a remis, le 19 novembre, des lots de cahiers aux écoliers des classes intermédiaires des établissements publics et privés de la ville côtière.

Dégageant le sens du don, Calixte Kolyardo a signifié que ces cahiers d'activités sont destinés aux élèves des écoles publiques, conventionnées et privées. Il a expliqué que cette opération est encadrée par un mécanisme de gestion des plaintes, c'est-à-dire les parents ou les tuteurs de tous les enfants n'ayant pas reçu leurs cahiers d'activités ont le droit de se plaindre par l'intermédiaire de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo. En plus, il y a également le numéro de téléphone 4040 que les parents d'élèves peuvent utiliser pour se plaindre. Cela signifie que chaque école sera responsable en cas de plainte d'un enfant à travers ses parents. « C'est une opération qui se passe avec toutes les précautions possibles, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour que chaque enfant ait gratuitement son cahier d'activité. Il ne s'agit pas d'en faire une condition de paiement du droit d'écolage, ni de monnayer



Le coordonnateur du Praased remettant un échantillon de don au directeur départemental de l'enseignement

« Ce don destiné à nos enfants représente un geste louable et confortable par ce que, malgré la double crise économique et sanitaire, le Praased a jugé utile d'appuyer le secteur éducatif et nous en sommes très reconnaissants. Avec l'aide des directeurs des écoles, ces cahiers d'activités seront utilisés à bon escient. »

ces cahiers d'activités. C'est un don destinés aux bénéficiaires qui sont les écoliers », a-t-il indiqué.

Remerciant à la fois le ministère de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation et la Banque mondiale, le révérend Wulfran Sirac M'Voula et Jean Baptiste Sitou, respectivement pasteur et directeur départemental de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation, ont déclaré : « Ce don destiné à nos enfants représente un geste louable et confortable par ce que, malgré la double crise économique et sanitaire, le Praased a jugé utile d'appuyer le secteur éducatif et nous en sommes très reconnaissants. Avec l'aide des directeurs des écoles, ces cahiers d'activités seront utilisés à bon escient. » Le Praased est un projet, qui est sous la tutelle du ministère de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation, financé par la Banque mondiale.

S.I.

EDUCATION

Les enseignants de la ville côtière édifiés sur l'offre Répétiteur

Le cabinet K'EDGE Consult que dirige Kolyardo Edmond-Gilles a présenté, le 21 novembre, à Pointe-Noire le programme offre Répétiteur aux inspecteurs de l'enseignement et aux chefs d'établissements.

L'offre Répétiteur est un programme basé sur des cours de sous-titrage vidéo à domicile, l'élève travaille sur une vidéo (films, documentaires, etc.). Directement lié au programme de son manuel scolaire grâce à la technique du sous-titrage, l'élève synthétise ou traduit ce qu'il voit à l'écran en reformulant avec ses propres mots, sous l'œil de son répétiteur. Ainsi dans le

respect des gestes barrières, le rôle du répétiteur est, essentiellement, d'animer la session, corriger les éventuelles fautes de syntaxe ou d'orthographe et d'apporter à l'aide des vidéos et outils K'EDGE Consult un complément aux enseignements reçus à l'école. Mais l'élève reste le principal acteur de son apprentissage. Tout en sous-titrant la vidéo, il améliore son niveau

de français, d'informatique, sa culture générale, quelle que soit la matière ou la langue à travailler. Et il conserve à la fin son travail sur une clé USB.

Dégageant le sens de ces retrouvailles, Kolyardo Edmond-Gilles a expliqué : « L'idée de rencontrer les inspecteurs, les responsables des établissements ainsi que le directeur départemental de l'Enseignement primaire, se-

condaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire consiste à présenter une technique d'apprentissage breveté qui concerne les élèves du cycle primaire et secondaire. Il s'agit de l'exercice pratique du sous-titrage de contenu numérique, des vidéos liées directement aux manuels scolaires de l'élève du CPI jusqu'à la classe de terminale, en mettant en place un mode dans lequel un enseignant va se déplacer au domicile de l'élève avec le contenu numérique de l'élève concerné. »

Appréciant pour sa part cette technique, le directeur départemental de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, Jean Baptiste Sitou, a déclaré : « Ce programme représente une solution idoine et pratique en vue de mieux lutter contre la pandémie du coronavirus dans le système éducatif congolais en général et celui du département de Pointe-Noire en particulier. C'est une méthode d'approche nouvelle pour meubler le temps des élèves à domicile et, surtout, mettre en exergue la nouvelle forme de pédagogie consistant à donner des enseignements aux écoliers à la fois à domicile et à l'école »

Les participants à la rencontre

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 23^e journée, 2^e division

Le Veles Moscou bat chichement le Volgar Astrakhan (1-0). Avec Erving Botaka Yobama titulaire. Avec 42 points, le Veles est 6^e, à 7 longueurs du podium.

Slovaquie, 14^e journée, 1^{re} division

Yhoan Andzouana est entré à la 90e lors de la victoire du DAC Dunajska Streda à Nitra (1-0). Le DAC est deuxième, avec un match en retard, à égalité de points avec le Slovan Bratislava.7

Slovénie, 12^e journée, 1^{re} division

Premier match en Slovénie pour Antoine Makoumbou, titularisé dans l'entrejeu lors du match nul du Tabor Sezana à Aluminij (0-0). Cinquième avec 17 points, le Tabor compte 3 longueurs de retard sur le podium et 5 sur le leader.

Suède, 28^e journée, 1^{re} division

Helsingborg a un pied en deuxième division après sa défaite 1-2 à Elfsborg, le deuxième du classement. L'équipe de Ravy Tsouka Dozi, entré à la 74e alors que le résultat était acquis, est lanterne rouge avec 22 petits points.

A deux journées de la fin, Helsingborg, dont la dernière victoire date du 21 septembre, compte 5 points de retard sur le premier non-relégable.

Camille Delourme



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER

☎ +338 11 40 40 55

✉ info@adiac.tv

Bd. Soukoudi Dima - Surodo - Kinshasa
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

CYCLISME

Rufin Arsène Bakouetana président de la Féco-cy

Ancien champion du Congo de la discipline, Rufin Arsène Bakouetana a été élu, le 22 novembre, à la tête de la Fédération congolaise de cyclisme (Fecocy), après avoir dirigé la ligue de Brazzaville durant deux mandats.

Le nouveau président de la Fecocy ainsi que les autres membres du bureau ont été choisis par les délégués des ligues puis des clubs, parmi plusieurs candidats aux différents postes. Le nouveau président a, en effet, conquis le cœur des électeurs grâce à son projet de développement sportif qui compte plusieurs axes « *attractifs* », selon les cyclistes.

Rufin Arsène Bakouetana a, dans son mot de circonstance, promis d'éradiquer la corruption dans la sphère du cyclisme congolais. C'est d'ailleurs l'une des priorités de sa « stratégie nationale de développement du cyclisme à l'horizon 2022 ». Il souhaite aussi faire appel aux cyclistes congolais évoluant à l'étranger et former les locaux pour permettre au Congo de relever son niveau.

D'après lui, il faudrait également multiplier les compétitions départementales et nationales. « *La fédération jouera le rôle de coordination des activités du cyclisme car chacun doit se sentir concerné et nous devons travailler en étroite relation avec toutes les parties*



prenantes afin de hisser haut notre discipline. Nous travaillerons avec les responsables de l'Etat dans les départements. Il est nécessaire de développer la politique de sponsoring et de vulgarisation du cyclisme », a-t-il déclaré.

Pour bien mener à terme ses objectifs, Rufin Arsène Bakouetana comptera sur la contribution de tous les acteurs du cyclisme, en général et des autres membres du bureau, en particulier. Il sera,

Rufin Arsène Bakouetana devant la presse/Adiac en effet, accompagné de Dieu-donné Loemba au poste de 1er vice-président. Rose Madeleine Moussoki, Claver Ombouolo et François Malanda ont été respectivement élus aux postes de 2^e, 3^e puis 4^e vice-président. Le poste de secrétaire général est occupé par François Ndala tandis que Basile Malonga devra le suppléer. Bossimba née Beryuline Dومانanga évoluera dans ce nouveau bureau comme trésorière générale.

Rude Ngoma

TENNIS DE TABLE

Aimé Christian Wonga prend les commandes de la Fédération

Pour le compte de l'olympiade 2021-2024, la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT) sera dirigée par une nouvelle équipe élue le 21 novembre, lors de l'assemblée générale.

Dans un esprit de donner plus de dynamisme et aux structures une manière, selon le tennis de de l'heure et aux autres membres du bureau dont le 1er vice-président, Mokolele ou le secrétaire adjoint Boucat Outilian Wonga s'atta-



rassemblement, ga a promis de namisme à la fédérations sous tutelle, lui, d'adapter la pratique aux exigences des athlètes. pagnement des du bureau dont le Christel Bilombo créateur général bembé, Aimé Christian Wonga s'attachera à promouvoir le tennis de table en procédant à la formation des arbitres et autres acteurs. « *Nous aurons besoin des services de tout le monde. Il faut vulgariser le tennis de table sur toute l'étendue du territoire national. Il est également important de rechercher les financements et les partenaires pour nous permettre d'initier les stratégies susceptibles d'encourager les jeunes à la pratique du tennis de table dans les quartiers et les écoles* », a déclaré le nouveau président.

Aimé Christian Wonga a, en outre, signifié que l'équipe dont il a la charge devrait tout faire afin de permettre aux pongistes congolais de pratiquer leur sport dans des bonnes conditions. Durant cette nouvelle olympiade, il sera aussi question d'organiser des échanges et sessions de formation au profit des journalistes. Entre autres défis, le nouveau bureau exécutif de la fédération entend améliorer le classement du Congo sur le plan international afin de toujours hisser haut le drapeau tricolore durant les quatre prochaines années.

Notons que Richard Alain M'bessa, Suzanne Makambo et Judicaël Aleko ont été respectivement élus aux postes de 3^e vice-président, Trésorier général adjoint et 1er membre. Les postes de 2^e et 4^e vice-président sont restés vacants tout comme ceux du secrétaire général, trésorier général et des deux autres membres. Ils seront complétés lors des prochaines rencontres de la fédération.

R.Ng.

KARATÉ

Louis Ondongo, nouveau dirigeant de la Féco-cy-Ama

L'ancien premier vice-président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) a été élu à la tête de la structure devant son challenger Séraphin Ndion au cours de l'assemblée générale électorale tenue le 21 novembre dernier.

Le nouveau président remplace à ce poste Dominique Ondzé, décédé le 2 janvier. Il a promis améliorer la performance des athlètes en organisant plusieurs compétitions dans toutes les catégories programmées au niveau international. Cette politique consiste, selon lui, à donner aux karatékas congolais « *une solide préparation scientifique à la base qui tient compte, entre autres, de la périodisation et d'une bonne détermination du rapport d'entraînement.* »

Il a insisté sur la reconstitution des équipes nationales, laquelle se fera sur la base de la performance après une batterie de tests et une évaluation rigoureuse à l'issue desquelles seront retenus tous ceux et celles qui se seront distingués par la qualité de leur travail. « *Aucun athlète congolais performant à l'intérieur ou à l'extérieur ne sera mis de côté* », a promis Louis Ondongo.

Le nouveau président de la Féco-cy-Ama s'est engagé ensuite à vulgariser la pratique des arts martiaux affinitaires notamment le Qwan-ki-Do, le seul resté affiliée à la Féco-cy-Ama sans oublier la pratique du karaté dans le milieu féminin. « *La femme et la jeune fille déjà présentes dans la*



Louis Ondongo nouveau président de la Fécoka-Ama/Adiac

pratique du karaté, vont être davantage stimulées surtout avec la présence des dames au sein du bureau exécutif et à la faveur des campagnes de démonstration », a-t-il indiqué.

Le nouveau président sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par Lambert Tchiloemba (premier vice-président), Jean Barthélemy Kaya Biassala (deuxième vice-président), Jean Tselantséné Mongo (troisième vice-président), Maxence Nicaise Ondongo (quatrième vice-président) et Audrie Jimmie Ignanga

Halonguet (5^e vice-président). Symplince Innocent Moussouami est le secrétaire général avec pour adjoint adjoint Landry Richard Nguet. Jeremie Moutombo va gérer la trésorerie de la Féco-cy-Ama avec Patrick Benjamin Ondongo. Mesmin Atiga, Fidèle Matoko, Jean Paul Bassouka, Mariam Ndéké et Gath Bienvenue Obindi sont les membres. Sylvestre Biangoud, Jean Isidore Ndion et O'brillant Ley Mercey Aya sont les commissaires aux comptes.

James Golden Eloué

MODE

Les designers congolais se donnent rendez-vous le 19 décembre à Brazzaville

Le défilé de mode « Black fashion Night » est un événement qui regroupe les designers et créateurs pour apporter une touche particulière à l'accomplissement de leur travail.

Les stylistes congolais travaillent sur le projet. Ils confectionnent les habits en taches noires avec des touches exceptionnelles. Ces tenues tachetées seront présentées au grand public. « *Ces designers font des choses incroyables poussant les mécènes de croire à leur savoir-faire* », a signifié Lionel Djimbi, organisateur de la rencontre.

Chaque créateur a un thème qu'il développe et qui lui permet de se différencier des autres. « *Le styliste ramène une touche noire dans le pagne, c'est-à-dire un élément qui est visible mais qu'on ne peut s'imaginer, c'est comme une découverte* », a fait savoir Lionel Djimbi.

L'événement se tiendra le 19 décembre 2020, à Edmond hôtel, à Brazzaville. Il sera honoré de la présence de plusieurs stylistes. Cette édition a pour but de découvrir les talents de jeunes créateurs. « *Aujourd'hui, nous avons pu faire déplacer une dame qui œuvre dans le monde de la boutique depuis Paris. Elle a ramené toute une collection pour assister à ce défilé. La participation à cet événement se fait par réservation. Nous visons plus les amoureux de la mode* », a expliqué Lionel Djimbi.

Parmi les invités, il y a également les artistes musiciens, Shaga Racky de Brazzaville, un rappeur évoluant dans un style américain et Teddy Benzo de Pointe-Noire, considéré comme étant l'un des rappeurs les plus en vogue au Congo-Brazzaville. Ces artistes vont égayer le public à travers les sonorités américaine et congolaise, mais aussi les morceaux inédits qui feront à coup sûr plaisir à l'assistance. C'est une occasion pour l'artiste Shaga Racky de présenter son single intitulé « Real Monster »

« *Nous les avons invités pour animer ce grand événement. J'en profite de l'occasion pour inviter les Congolais à venir voir, aimer et découvrir* », a indiqué Lionel Djimbi.

Rosalie Bindika